

DEMANDE D'EXPRESSION D'INTERET (DEI)

Le présent avis est publié au nom de l'ONUCI. La Division des achats de l'ONU ne peut donner aucune garantie, explicite ou implicite, quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude du contenu de l'information fournie; elle n'est pas non plus en mesure de répondre aux questions concernant la présente demande de manifestation d'intérêt. Vous êtes donc priés d'adresser toutes vos questions à l'ONUCI en utilisant le numéro de fax ci-dessous indiqué.

**Titre de la DEI : Fourniture et Distribution de Gaz de Pétrole Liquéfié
à l'ONUCI.**

Date de la DEI : 15/09/2014

Date de Clôture de réception des DEI : 03/10/2014

Numéro de la DEI : PROC/EOI/2015/010

Adresse de réponse de la DEI par Fax ou par mail à l'attention de : May Monia GUERRIER

No. de Fax : +225 2023 5059 Adresse email : guerrier@un.org / fariala@un.org / jingo@un.org

Code UNSPSC : 15111510

DESCRIPTION DES BESOINS

1. L'Operation de Nations Unies en Cote d'Ivoire (ONUCI) sollicite des manifestations d'intérêt de la part des entreprises dûment enregistrées et autorisées pour la fourniture et la distribution de Gaz de Petrole Liquefie.
2. ONUCI entreprendra un exercice d'appel d'offres et établira un document de sollicitation aux sociétés qui auront exprimé leur intérêt et auront fourni des informations pertinentes initiales démontrant leur capacité à satisfaire les exigences de l'ONUCI. En outre, on demandera aux sociétés intéressées de remplir le formulaire d'enregistrement des fournisseurs (seulement pour les nouveaux fournisseurs) dans le site www.ungm.org.
3. Les sociétés souhaitant recevoir le dossier d'appel d'offres, seront invitées à soumettre par écrit **une manifestation d'intérêt** précisant la capacité, l'expérience, le profil de l'entreprise dans ce domaine, les prestations similaires entreprises et devront fournir une copie du registre de commerce.
4. Veuillez noter que cette demande n'est pas un appel d'offre.
5. La seule soumission de la demande de manifestation d'intérêt ne garantit pas automatiquement la bonne réception des documents de sollicitation. ONUCI se réserve le droit de rejeter les manifestations reçues après le délai ci-dessous.
6. Les manifestations d'intérêt peuvent être soumises par courriel à guerrier@un.org / fariala@un.org / jingo@un.org, par fax No.+225 20235059, en mains propres voire par voie du Service courrier avec comme inscription « EOI – Fourniture et distribution de Gaz de Pétrole Liquéfié » au plus tard le Vendredi 03 Octobre 2014 à 15 heure à :

**ONUCI,
Ancien Hôtel Sebroko,
Bureau des Achats-Boulevard de la Paix, Attécoubé 19 Abidjan
Attn. Mlle May Monia GUERRIER, Service des Achats Block K, porte 113
Tel : 2023 5454 ; Fax : 2023 5059**

BESOINS / RENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUE

L'ONUCI invite par la présente toute Entreprise intéressée à participer à cette déclaration d'intérêt à visiter son site web : <http://www.onuci.org>;

- (1) Cliquer sur **Emploi/Achats** ensuite cliquez sur **Achats** ;
- (2) Cliquer sur **Fourniture et distribution de Gaz de Pétrole Liquéfié**.
- (3) **Télécharger et remplir le formulaire de Déclaration d'Intérêt correspondant à votre domaine d'activité.**

Les manifestations d'intérêt (dument remplies) peuvent être envoyées au plus tard le **03/10/2014** par e-mail, par télécopie, ou sous plis fermés à l'adresse suivante :

ONUCI,
Ancien Hôtel Sebroko,
Bureau des Achats-Boulevard de la Paix, Attécoubé 19 Abidjan
Attn. Mlle May Monia GUERRIER, Service des Achats Block K, porte 113
Tel : 2023 5454 ; Fax : 2023 5059

Avis important

L'enregistrement dans la base de donnée de l'UNGM (www.ungm.org) est obligatoire pour participer à tout appel d'offre de l'ONUCI.

Des renseignements sur la soumission aux appels d'offres à travers le système des achats des Nations Unies sont accessibles gratuitement à l'adresse suivante:

<http://www.ungm.org/Notices/Notices.aspx>. Seul le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM) a été autorisé à percevoir une redevance nominale des fournisseurs qui souhaitent recevoir automatiquement des avis de passation de marchés ou d'appel d'offres. Veuillez-vous inscrire à l'adresse :

<http://www.ungm.org/Registration/Login.aspx>



FORMULAIRE DE REPONSE DU FOURNISSEUR

DESTINATAIRE : May Monia GUERRIER

N° de la DEI: PROC/EOI/2015/010

FAX :+225 2023 5059

EXPÉDITEUR : _____

OBJET: Fourniture et distribution de Gaz de Pétrole Liquéfié

*À remplir par le fournisseur (tous les champs marqués d'un * sont obligatoires)*

Si vous n'êtes pas encore enregistré auprès du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM), veuillez utiliser l'URL ci-après pour vous inscrire : www.ungm.org. L'enregistrement sur l'UNGM est gratuit, mais obligatoire pour répondre à cette DEI. Les renseignements suivants sur le processus d'enregistrement sont disponibles.

INFORMATION ET AUTRES DETAILS DE L'ENTREPRISE

Numéro UNGM d'identification du fournisseur* :

Nom de l'Entreprise* :

Personne de l'Entreprise à contacter* :

Adresse* :

Localité* :

Pays* :

N° de téléphone* :

N° de fax* :

Adresse électronique :

Site Internet de l'Entreprise :

Signature: -----

Date: -----

Nom et titre: -----

INSTRUCTIONS RELATIVES AUX EXPRESSIONS D'INTÉRÊT

1) Inscription auprès de l'UNGM en tant que fournisseur

Les fournisseurs souhaitant remplir les conditions décrites ci-dessus doivent être enregistrés auprès de l'UNGM et voudraient se rendre sur le site Internet www.ungm.org pour pouvoir participer à un appel à la concurrence. Des renseignements concernant le processus peuvent être obtenus auprès de la mission concernée.

Conditions de qualification préalables

Pour pouvoir être enregistré à l'ONU, vous devez déclarer que:

A. Votre société (société mère et/ou filiales le cas échéant) ne se trouve pas dans la Liste 1267 accessible à l'adresse www.un.org/sc/committees/1267/consolist.shtml ni dans la Liste IIC Pétrole contre Nourriture accessible à l'adresse www.iic-offp.org ou n'est pas associée à une société ou à une personne physique reprise dans ces listes.

B. Votre société (société mère et/ou filiales le cas échéant) n'est pas actuellement rayée, invalidée ou suspendue par le Siège de l'ONU, les missions sur le terrain ou d'autres organismes de l'Organisation des Nations Unies (Banque mondiale incluse) et ne fait pas l'objet d'une enquête menée par un gouvernement ou un État Membre de l'ONU.

C. Vous n'êtes pas en faillite, ne faites l'objet d'un jugement, n'êtes pas impliqué dans une action en justice pouvant éventuellement vous empêcher de poursuivre normalement vos activités.

D. Vous n'employez pas actuellement ou n'envisagez pas d'employer une ou plusieurs personnes employées ou qui étaient employées par l'ONU (conformément à la circulaire ST/SGB/2006/15, restrictions après emploi, accessible à l'adresse www.un.org/depts/ptd/pdf/conduct_english.pdf)

E. Vos filiales, agents, intermédiaires et commettants acceptent de coopérer avec le Bureau de l'ONU des services de contrôle interne dans les procédures d'examen éventuellement entamées par celui-ci avant, pendant ou après l'exécution d'un contrat et de fournir tous les documents requis, dossiers de la société, l'accès aux dossiers du personnel et de la direction ainsi que des renseignements financiers.

Pour les fournisseurs enregistrés: les fournisseurs déjà enregistrés doivent s'assurer que les renseignements et les documents (par exemple états financiers, adresse, nom de la personne à contacter, etc.) fournis en rapport avec leur enregistrement sont à jour dans l'UNGM.

REMARQUE IMPORTANTE : tout renseignement fallacieux, incomplet ou inexact ayant été fourni par le fournisseur dans son dossier d'enregistrement peut avoir comme conséquence de voir la demande refusée ou entraîner une annulation de l'enregistrement déjà existant.

2) Processus DEI

Les fournisseurs intéressés par une participation au processus d'appel à la concurrence prévu doivent envoyer leur expression d'intérêt (DEI) à la CEA au plus tard à la date de clôture indiquée dans la présente DEI. *En raison du volume élevé des communications, l'ONUCI n'est pas en mesure de délivrer des accusés de réception pour les DEI qui lui parviennent.*

Nous vous prions de prendre note du fait que nous ne fournirons pas d'autres précisions concernant l'appel à la concurrence prévu avant de publier les documents qui s'y rapportent.